

L'OUBLI EN TANT QUE POLITIQUE INSTITUTIONNELLE ET LA MANIPULATION DE LA MÉMOIRE PUBLIQUE : NOUVEAUX DÉFIS POUR LE DOMAINE DE L'INFORMATION ¹⁸

Icléia Thiesen

Introduction (1)

« La peur assèche la bouche, mouille les mains et mutile. La peur de savoir nous condamne à l'ignorance ; la peur de faire nous réduit à l'impuissance. La dictature militaire, la peur d'écouter, la peur de dire, nous ont rendus sourds et muets. Or la démocratie, qui a peur de se souvenir, nous rend amnésiques ; mais il n'y a pas besoin d'être Freud pour savoir qu'il n'y a pas de tapis qui puisse cacher la saleté de la mémoire ».

(Eduardo Galeano, *Livro dos abraços*, 2002).

S'il est vrai qu'aucun chercheur n'échappe aux déterminations de son temps (Rousso, 1996) et que « les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères », dicton arabe cité

¹⁸ Originalmente publicado em: THIESEN, I. O esquecimento como política institucional e a manipulação da memória pública: novos desafios para o campo informacional. **Anais IV Jornada Científica Internacional da Rede Mussi**. Belo Horizonte: UFMG, Rede Mussi, 2019.

Tradução da autora.

Revisão de Viviane Couzinet.

par Marc Bloch (2001), cela signifie aussi que les thèmes de recherche et leurs différentes approches en disent long sur l'identité d'un ou plusieurs chercheurs et d'un champ de connaissances constitué à certaines époques et dans certains lieux. Si peut-être nous n'avons jamais autant étudié le thème des démocraties qu'aujourd'hui, c'est parce que nous réalisons qu'elles sont en déclin évident (Levitsky, Ziblatt, 2018).

Dans le même sens, s'il existe bien une « mémoire saturée », comme l'ont souligné d'innombrables auteurs sous des noms différents – que ce soit comme « boom », « excès », « obsession », « tyrannie », etc. - on pourrait se demander si les raisons seraient à chercher dans les risques qui surgiraient face à la destruction et/ou à l'interdiction d'accès aux archives, aux effacements, à la censure, aux silences, aux déformations, aux falsifications de faits et d'événements inscrits dans L'histoire, tout cela produit intentionnellement en tant que politiques institutionnelles. La production de l'oubli est une réalité !

Les menaces contre la connaissance du passé sont des stratégies utilisées et enregistrées dans l'histoire des civilisations, mais elles se manifestent à notre époque surtout après des régimes d'exception. Depuis la fin de l'Holocauste, les tentatives négationnistes se sont répétées dans le but de cacher à la société les pratiques de destruction massive de vies et les traces de la paternité d'actes criminels qui, de cette manière, empêcheraient les coupables de rendre des comptes. D'où la nécessité qu'ils soient mis en lumière et exorcisés car ils reviennent de plus en plus renforcés par des politiques de censure qui finissent par favoriser l'oubli. De telles politiques se développent dans des institutions qui, au contraire, devraient s'efforcer de rechercher la vérité. Celle-ci une fois validée par les mécanismes de la justice et de la science, favoriserait l'inscription des événements dans les annales de l'Histoire et dans la mémoire collective des peuples.

Cependant, ce n'est pas ce qui se passe à l'heure où l'information circule dans les environnements numériques, notamment sur les réseaux sociaux qui accueillent et reproduisent

la production et la diffusion d'informations élaborées sans engagement de vérité ni support dans la matérialité de la mémoire, c'est-à-dire dans des documents et témoignages filtrés par l'heuristique de la preuve. Il existe, en effet, une panoplie de fragments informationnels qui se distinguent par leur déconnexion de la réalité des événements survenus dans le passé, et surtout dans un passé récent, qui peuvent être contestés par les acteurs impliqués et par l'abondante documentation disponible dans les archives des institutions dont les documents sont leur raison d'exister - archives, bibliothèques, musées, banques de données. La circulation d'informations qui sont déjà nées comme désinformation et/ou contre-information, devenant, pour beaucoup, indiscernables quant à leur vérité ou à leur fausseté, est devenue monnaie courante. Qu'est-ce que cela signifie ? Quels impacts ces fragments informationnels ont-ils sur la société, les gouvernements, les archives, l'histoire contemporaine, la mémoire collective et l'identité des groupes et des institutions ?

Nous nous concentrerons ici sur l'analyse de la littérature qui aborde des aspects pertinents sur le thème de l'oubli, dans ses variations au fil du temps, en indiquant des arguments qui nous amènent à réfléchir sur les paradoxes de l'oubli, les liens entre mémoire et justice, amnistie et amnésie sociale. Enfin, des points de discussion seront soulevés dans le champ de l'information et sur les nouveaux défis auxquels les chercheurs en sciences de l'information sont confrontés.

L'(im)possible oubli en débat

Le thème de l'oubli défie les études consacrées à la mémoire, dans ses aspects interdisciplinaires reflétés dans les théories et les méthodes de différents domaines de la connaissance, créant un écart dans sa réflexion, non pas dans ses aspects cliniques et thérapeutiques liés à la psychologie et à la psychanalyse, mais dans les effets sociaux de son action, souvent dévastateurs, dans la

sphère publique, dans les luttes collectives, dans la production de connaissances et en politique (Thiesen, Santana, 2006).

L'oubli mis en avant par les sciences sociales et humaines soulève des questions pertinentes qui s'imposent à la réflexion des chercheurs. Des actions coordonnées, pour tenter de surmonter les impasses causées par les traumatismes et les marques mnésiques, donnent la possibilité d'effacer ou de nier le passé voire de falsifier l'histoire. Pour autant, l'oubli serait-il capable de s'imposer, définitivement, dans le champ social ? Ou s'agirait-il d'un échec momentané dans le processus de récupération sélective des informations enregistrées dans les documents et témoignages qui deviennent mémoire archivée ? (2)

La compréhension des concepts doit être recherchée dans l'histoire elle-même, où différentes visions du sujet sont enregistrées, révélant des clés explicatives pour discerner les variations de sens et de signification par lesquelles ils sont devenus connus dans différentes langues. Le mouvement du mythe de la raison, du *lethe* (rivière de l'oubli) à l'*alethea* (vérité) est éclairant (Thiesen, 2013 [1997]). C'est dans la préhistoire de la philosophie, dans la Grèce archaïque, que l'on retrouve, parmi les maîtres de la vérité, le mythe de l'éternel retour, dont le contenu explique que tout dans l'univers revient de temps en temps. Le cycle des répétitions est défini dans les mythes cosmogoniques et originels, qui cherchent à expliquer l'organisation du cosmos, lorsque l'homme part en quête d'ordre et de domestication du hasard. La mission des mythes est de transmettre des expériences humaines fondamentales à travers l'imagination : la création, la vie et la mort. Dans la mesure où il est vivant, le mythe est une réactualisation de l'événement originel auquel il se réfère et il sera ressenti comme tel par l'individu et la communauté (Eliade, 1991).

Les cosmogonies et théogonies grecques sont indissociables des mythes de souveraineté et d'émergence. Ils racontent l'histoire de générations divines, mettant au premier plan le rôle d'un roi divin qui, après d'innombrables luttes, triomphe de l'ennemi et établit l'ordre dans le cosmos. C'est dans la tradition d'Hésiode que

réside le principal témoin des relations de vérité (*alethea*) avec *Mnēmosyne*, mère des neuf muses, chanteuses divines et filles de mémoire. La parole du poète (*aedo*) amène aux notions complémentaires de muse et de mémoire, pouvoirs religieux qui définissent la vérité – ce qui était, ce qui est et ce qui sera. Les muses fournissent au poète à la fois des souvenirs et lui enlèvent le souvenir qu'elles reçoivent, « déversant l'oubli à travers leurs chansons » (Détienne, 1988, p.81). La mémoire remplissait une fonction importante dans cette civilisation typiquement orale et la poésie utilisait une mnémotechnique grâce à laquelle la mémoire était entraînée. Les actes héroïques se perpétuent ainsi dans le cycle des répétitions (Thiesen, 2013 [1971]).

Dans les récits mythiques, Hadès est le lieu de la peur. Sombre, c'est aussi le monde de l'oubli. Dans sa théorie de la connaissance, Platon caractérise la souffrance de toutes les âmes assoiffées qui boivent les eaux du *Léthé*, ce qui les amènerait à l'oubli - une erreur essentielle - le manque de connaissance de la vérité - *alethea* - qui contient à sa racine le mal qui ramène les âmes à la roue de la naissance. En revanche, « le chemin de la libération est celui de *Mnēmosyne*, à la fontaine pure et céleste de laquelle on a bu l'eau de la mémoire » (Vernant, 1990, p.149).

Le linguiste allemand Harald Weinrich précise que « dans le langage spécialisé de la rhétorique juridique, *lex obliōnis* signifie « oubli légalement ordonné » ou « amnistie » (3) (Weinrich, 2001, p.17). « L'oubli » officiel, au niveau institutionnel, d'actions qui, dans le passé, lorsqu'elles étaient présentes, étaient considérées comme contraires aux lois en vigueur dans la société et, dans le jeu politique des forces hégémoniques, sont (re)considérées comme susceptibles d'être ignorées. L'amnistie est « l'oubli » des événements passés, officiels, institutionnalisés sous forme de pardon. Mais s'agit-il vraiment d'oubli, puisque la mémoire a une vie propre et, à ce titre, ne permet-elle pas d'effacer les souvenirs des expériences vécues en société ? Le fait qu'il y ait eu une amnistie ne signifie pas que les faits soumis à cette imposition « légale » ont été oubliés. Dans les processus de recadrage de la mémoire,

notamment dans les moments de crise (Pollak, 1989), l'histoire revoit et rediscute les faits à la lumière de nouvelles recherches et documents dans la dynamique de la vie en société.

Dans ces allées et venues d'événements, l'histoire du temps présent façonne et bouleverse la mémoire collective, dans un rapport de tension permanente (Thompson, Frish, Hamilton, cité par Amado & Ferreira, 1996). Face à la surabondance de discours officiels, les groupes gardent leurs souvenirs en silence, dans une attente nourrie de ces souvenirs. Au bon moment, ils resurgissent.

Le XX^e siècle a produit d'innombrables événements traumatisants qui s'inscrivent dans cette perspective et résonnent encore aujourd'hui dans les mémoires individuelles, collectives et sociales d'innombrables pays - les guerres mondiales, les guerres de décolonisation, les dictatures du Cône Sud, la guerre du Vietnam, les massacres du Rwanda etc. Le silence et l'interdiction des archives n'effacent pas la mémoire du passé, ils ne font que protéger son inscription dans la mémoire collective des peuples. Ainsi, les dégâts causés par une amnistie qui ne juge ni ne condamne les crimes passés nourrissent la mémoire et suscitent la résistance des survivants et/ou des proches des morts et disparus politiques (Thiesen, 2013 [1997]).

De telles actions montrent que les « spectres » du passé agissent en créant des politiques visant à reconstruire ces mémoires qui ont laissé des blessures ouvertes dans les familles, les groupes et les institutions (Lifschitz, 2015). Vivant avec l'amnistie qui n'a pas la capacité d'effacer ces mémoires vivantes, le passé s'impose au présent. Todorov explique que « la grâce judiciaire, ou l'amnistie, est également inacceptable si elle intervient avant tout procès et concerne des actes aussi graves que le meurtre, la torture, la déportation ou l'esclavage » (Todorov, 2002, p. 212).

Sans aucun doute, les dégâts de cet « oubli » décrété, qui dure plus ou moins longtemps, sont incalculables, si l'on considère la souffrance non seulement de ceux qui ont été directement touchés, de leurs familles et de leurs amis, mais de la société dans son ensemble. La mémoire révélée est un bastion de la démocratie qui,

une fois atteinte et méconnue, contribue à la permanence et à la reproduction de régimes d'exception qui ne cessent de s'insinuer.

Primo Levi, Jean Améry et d'autres survivants des camps d'extermination ont consacré, comme une sorte de mission, une partie de leur vie à témoigner. Tous deux ont été témoins d'autres génocides et de persécutions répétées au cours des décennies suivantes. Ils ne pouvaient supporter de vivre avec les souffrances du passé. La devise de Primo Levi était, selon Todorov, « ni le pardon ni la vengeance, mais la justice » (Todorov, 2002, p. 212). Il ne pouvait pas pardonner au nom de ceux qui sont morts, il aurait pu le faire s'ils avaient survécu. Dans son dernier livre, il déclare : « La violence ne fait qu'engendrer de la violence, dans un mouvement pendulaire qui augmente avec le temps, au lieu de diminuer. » (Levi, 2004 [1997], p.197). En l'absence de justice, l'amnistie – l'organisation de l'oubli – produit une amnésie sociale, parfois pour de longues périodes de l'histoire. En ce sens, Paul Ricoeur affirme que « l'amnistie, comme oubli institutionnel, touche aux racines même du politique et, par-là, au rapport le plus profond et le plus secret avec un passé déclaré interdit » (Ricoeur, 2007, p.460). La vérité est sacrifiée !

Mémoire et politique : actions d'information

Aujourd'hui, depuis l'interruption du gouvernement de Dilma Rousseff en 2016, en raison d'un coup d'État parlementaire et médiatique, une politique de mémoire est remise en question dans la discontinuité des projets visant à établir de nouvelles bases pour faire face à l'héritage de la dictature - Le PNDH-3, le Mémorial d'Amnesty, la Commission d'Amnesty, la Commission Nationale Vérité, la loi d'Accès à l'Information, la Revue Amnesty Politique et Justice Transitionnelle au Brésil, ou par d'autres initiatives liées aux différentes institutions de l'État. Plusieurs projets visant à reconstruire la mémoire et à reconnaître les crimes commis par l'État pendant la période d'exception faisaient partie des responsabilités du Secrétariat aux droits de l'homme du

ministère de la Justice, à l'époque sous la direction du juriste Paulo Abrão.

L'idée principale semble être de réécrire l'histoire de la dictature et des crimes commis pendant les 21 années de gouvernements militaires (1964-1985). L'oubli n'a pas gagné et la mémoire des événements reste vivante, malgré toutes les tentatives visant à l'effacer. Cependant, sur le plan discursif, les vestiges de ces temps sombres et une partie de la société brésilienne attachée à l'idéologie du régime militaire (qui a prévalu avec leur soutien), reproduisent des informations sur les réseaux sociaux numériques et dans les médias hégémoniques visant à criminaliser les projets sociaux dont l'objectif est de générer des revenus pour les plus pauvres, ainsi que des politiques éducatives innovantes qui élargissent les droits des plus défavorisés. Les intérêts des représentants du grand capital constituent la part majoritaire des luttes politiques qui cherchent à contrôler les institutions, avec un fort soutien des grands médias. Prévaut une sémantique discursive construite en vue de disqualifier la politique et de prendre la place des partis politiques, signalant à la société qu'il existe un « ennemi intérieur » qu'il faut combattre. Comme cela s'est produit lors du coup d'État de 1964, la stratégie est répétée, ne changeant que quelques termes des slogans repris indéfiniment.

Dans le sillage de ce processus, les avancées antérieures sont neutralisées, souvent en contradiction avec la législation en vigueur, dans un combat inlassable contre la mémoire et l'histoire, alors qu'elles sont en grande partie déjà configurées dans le corps des sciences humaines et sociales. Les cultures politiques en conflit, soutenues en permanence par les médias, contribuent à jeter sur le passé récent une « chape d'oubli » qui mérite encore d'être étudiée, malgré les avancées antérieures.

On sait que la manière dont un événement est transmis par la presse, c'est-à-dire la manière dont la presse sélectionne les informations qui feront l'actualité et attribue de l'importance à un aspect de la réalité au détriment des autres, détermine

l'attention et l'inquiétude du public. Souvent, c'est dans une perspective esquissée par les médias que le lecteur/communicant est amené à percevoir la réalité et à se positionner face aux événements (Abreu, 2004, p. 15)

Le contrôle des archives des anciennes institutions policières constitue un défi d'exploitation pour les chercheurs. Les plus importantes se trouvent dans un lieu inconnu, ou sont prétendument détruites par leurs anciens producteurs - directeurs des organes d'information et répression¹⁹.

On sait que « d'anciens responsables de leur garde et de leur conservation ont déclaré que les archives avaient été détruites à la fin du régime. Cependant, il existe des preuves solides de la survie de ces archives. » (Thiesen, 2019, p.16). Les liens entre mémoire et justice émergent une fois de plus dans les débats sur le recadrage des récits du passé. « La mémoire est une forme de justice. Autrement dit, la mémoire se souvient et l'Histoire oublie. Aujourd'hui, l'Histoire doit apporter la connaissance, mais la mémoire donne du sens. » (Nora, 2009, p. 9)

Faire face aux défis imposés aux chercheurs qui se concentrent sur des dossiers sensibles, afin de comprendre cet héritage, sa nature, ses pièges est une tâche qui implique les recherches en sciences de l'information et les domaines connexes, que ce soit dans la définition d'outils d'exploration de données quantitatives ou que ce soit dans le cadre de méthodologies qualitatives, car elle se situe aux frontières entre information, mémoire et histoire.

Il s'agit « d'affronter le dur travail » des archives, dit Paul Ricœur, « ne serait-ce que pour désarmer les négationnistes des grands crimes, qui doivent connaître leur défaite dans les archives ». (2007, p.156). Cependant, l'accès aux archives et aux documents produits par les institutions responsables de l'héritage des régimes précédents est entravé par des actions qui visent précisément à retarder la rencontre de la société avec son passé. L'oubli en tant que politique institutionnelle vise à manipuler la

mémoire publique. On sait que les archives gardent des secrets qui peuvent inaugurer « un processus épistémologique qui part de la mémoire déclarée, passe par les archives et les documents et aboutit à la preuve documentaire ». (Ricoeur, 2007, p. 170).

Faire face au passé, souligne Henry Rousso, « c'est lutter contre sa propre propension à l'oubli, au silence, à l'amnistie, à l'amnésie, c'est encore s'obliger à reconnaître ses propres responsabilités historiques... » (Rousso, 2016, p.26). De nombreux défis se posent aux études historiques et épistémologiques des sciences de l'information. Son objet d'étude, l'information, exige des recherches qui mettent en lumière son rôle dans le flux et le reflux du temps, lorsque la mémoire et l'histoire sont revues à la lumière de nouveaux témoignages documentaires.

Notes

(1) Ce travail est le résultat du projet de recherche intitulé « De la production à la récupération d'informations dans des archives sensibles : une étude qualitative et quantitative de la documentation de la dictature de 1964 au Brésil ». Je remercie le soutien du CNPq – Conseil National de Développement Scientifique et Technologique pour la bourse de productivité qui m'a été accordée, ainsi que les boursiers d'initiation scientifique Julia Campos et Brenno Azevedo da Fonseca, membres de l'équipe de recherche.

(2) Paul Ricoeur appelle la mémoire archivée « l'inscription du témoignage, le moment où les choses dites oscillent du domaine de l'oralité à celui de l'écrit [...] c'est aussi la naissance de l'archive, collectée, conservée, consultée ». (RICOEUR, 2007, p.155).

(3) Voué à écrire une histoire culturelle de l'oubli, tel qu'il s'inscrit dans la littérature européenne depuis l'Antiquité, l'auteur met en lumière les différentes manières dont l'oubli est appréhendé dans ses variations linguistiques au fil du temps (Weinrich, 2001).

Références

AMERY, J. **Além do crime e castigo**: tentativas de superação. Rio de Janeiro: Contraponto, 2013.

BLOCH, M. **Apologia da História ou o ofício do historiador**. Rio de Janeiro: Zahar, 2001.

ELIADE, M. **Imagens e símbolos**: ensaio sobre o simbolismo mágico-religioso. São Paulo: Martins Fontes, 1991.

ABREU, A. A participação da imprensa na queda do Governo Goulart. In: SEMINÁRIO 40 ANOS DO GOLPE DE 1964 (2004: NITERÓI E RIO DE JANEIRO). **1964-2004: 40 anos do Golpe** - ditadura militar e resistência no Brasil. Rio de Janeiro: 7 Letras, 2004.

GALEANO, E. **O livro dos abraços**. 9. ed. Porto Alegre: L&PM, 2002.

LEVI, P. **Os afogados e os sobreviventes**: os delitos, os castigos, as penas, as impunidades. São Paulo: Paz e Terra, 2004.

LEVITSKY, S.; ZIBLAT, D. **Como as democracias morrem**. Rio de Janeiro: Zahar, 2018.

LIFSCHITZ, J. A. **La memoria política y sus espectros**: el terrorismo de Estado em América Latina. Madrid: Editorial Académica Española, 2015.

NORA, P. Memória: da liberdade à tirania. **Revista Musas**, n. 4, p. 6-10, 2009.

POLLAK, M. Memória, esquecimento, silêncio, Rio de Janeiro, **Estudos Históricos**, v. 2, n. 3, 1989.

RICOEUR, P. **A memória, a história, o esquecimento**. Campinas (SP): Editora da UNICAMP, 2007.

ROUSSO, H. A memória não é mais o que era. In: AMADO, J.; FERREIRA, M. M. **Usos e abusos da história oral**. Rio de Janeiro: Editora da FGV, 1996.

ROUSSO, H. **Face au passé** : essais sur la mémoire contemporaine. Paris: Belin, 2016.

THIESEN, I. **Memória institucional**. João Pessoa: Editora da UFPB, 2013.

THIESEN, I; SANTANA, M. A. O (im)possível esquecimento e os processos de resignificação da memória social. In: XII ENCONTRO NACIONAL DE HISTÓRIA, 12, 2006, Niterói. **Anais [...]**. Niterói: UFF, 2006. P.1-7.

THIESEN, I. Reflexões sobre documentos sensíveis, informação e memória no contexto do regime de exceção no Brasil (1964-1985). **Perspectivas em Ciência da Informação**, Belo Horizonte, v. 24, número especial, p.6-22, jan./mar.2019.